



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP Nord Pas-de-Calais pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BP COIFFURE

Option : Styliste - Visagiste

U 20A : Coloration - Permanente -2^{ème} partie

Partie pratique Durée : 1 h 30 Coeff. : 4

COLORATION (1)

**ACADEMIE DE LILLE
SESSION 2009
NOTATION DEFINITIVE**

COMPETENCES / INDICATEURS	BAREME	NUMEROS DES CANDIDATS					
<p>C3 CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE C34 Mettre en œuvre des produits de coloration</p> <p><i>Maîtrise des règles de base</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation dans l'espace (0,5 pt) ▪ Respect des règles d'hygiène (0,5 pt) ▪ Gestes et postures adaptés (0,5 pt) ▪ Respect du confort du client (0,5 pt) 	2 pts						
<p><i>Maîtrise de la technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation adaptée de la chevelure, protection du contour, séparation (1pt) ▪ Gestuel de l'application, utilisation rationnelle des produits (1pt) ▪ Choix et contrôle du temps de pause (1pt) ▪ Qualité de l'émulsion (1pt) ▪ Élimination des produits (1pt) ▪ Pertinence du choix des produits et de la technique utilisés / aux besoins du client et aux résultat attendu (cf. fiche) (2pts) 	7 pts						
<p><i>Qualité du résultat sur cheveux secs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des deux tons d'écart au moins avec la teinte initiale (1 pt) ▪ Présence de reflet (3 pts) ▪ Résultat esthétique (3 pts) <p>Couverture des cheveux blancs et / ou absence de démarcation racine – longueur, mise en valeur du modèle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Valorisation de la couleur par la mise en forme (1 pt) ▪ Conformité aux prévisions du candidat (3 pts) <p>(cf. fiche)</p>	11 pts						
TOTAL	20 points						

Pour la partie pratique de l'épreuve de coloration - permanente, le candidat réalise, après tirage au sort :

- une coloration ou une permanente répondant à la définition de l'épreuve.

Dans la perspective de cette partie pratique, le candidat :

- a effectué une touche d'essai conformément aux instructions données par le service des examens
- a renseigné la fiche envoyée par le service des examens afin de préciser le résultat de coloration ou de permanente qu'il souhaite obtenir.

Noms des membres de la commission	Date :
Signatures :	

BP COIFFURE

Option : Styliste - Visagiste

U 20A : Coloration - Permanente - 2^{ème} partie

Partie pratique Durée : 1 h 30 Coeff. : 4

PERMANENTE (1)

**ACADEMIE DE LILLE
SESSION 2009
NOTATION DEFINITIVE**

COMPETENCES / INDICATEURS	BAREME	NUMEROS DES CANDIDATS					
<p>C3 CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE C34 Mettre en œuvre des produits de permanente</p> <p><i>Maîtrise des règles de base</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation dans l'espace (0,5 pt) ▪ Gestes et postures adaptés (0,5 pt) ▪ Respect du confort du client (0,5 pt) ▪ Respect des règles de sécurité (0,5 pt) 	2 pts						
<p><i>Maîtrise de la technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de la chevelure (séparation, préparation des zones ...) (1pt) ▪ Tension des mèches, gestuelle de l'enroulage (1pt) ▪ Prise de pointes (1pt) ▪ Qualité du montage (netteté, régularité ...) (1pt) ▪ Application du réducteur, respect du temps de pause (1pt) ▪ Fixation (1pt) ▪ Élimination des produits (1pt) ▪ Pertinence des choix / aux besoins du client et au résultat souhaité (cf. fiche) <ul style="list-style-type: none"> - produits et enrouleurs utilisés (1 pt) - enroulage et technique utilisés (1 pt) 	9 pts						
<p><i>Qualité du résultat sur cheveux mouillés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Régularité de la frisure par mèche (1 pt) ▪ Cheveux doux (1 pt) ▪ Absence de marque, de cassure, d'irritation (1 pt) 	3 pts						
<p><i>Conformité aux prévisions du candidat</i> (cf. fiche)</p>	4pts						
<p><i>Qualité du résultat et mise en valeur du dessin de frisure après séchage (*)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualité de la frisure (1 pt) ▪ Organisation et harmonie du mouvement (1 pt) 	2 pts						
TOTAL	20 points						

(1) Pour la partie pratique de l'épreuve de coloration - permanente, le candidat réalise, après tirage au sort, une coloration ou une permanente répondant à la définition de l'épreuve. Dans la perspective de cette partie pratique, le candidat renseigne la fiche technique envoyée par le service des examens afin de préciser le résultat de coloration ou de permanente qu'il souhaite obtenir.

(*) ce qui exclut une reprise de la frisure par mise en plis, brushing, fers.

Noms des membres de la commission

Date :

Signatures :